

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que M. Mohammed Kamal Mernissi, Président Directeur Général de la société Promopharm a déclaré le 2 août 2011, avoir reçu, le 2 août 2011, une donation, de la part de son fils Omar Mernissi d'un nombre de 21.512 actions Promopharm, franchissant à la hausse le seuil de participation de 10% dans le capital de ladite société.

Suite à cette donation, M. Mohamed Kamal Mernissi détient 121.448 actions Promopharm, soit 12,14% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, M. Mohamed Kamal Mernissi n'envisage pas d'acheter les actions Promopharm.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma